

Gestion de l'arrêt de travail et inaptitude

PROGRAMME

OBJECTIFS

- S'approprier la réglementation en vigueur en matière de gestion de l'arrêt de travail du salarié (AT/MP et arrêt maladie, pallier l'absence d'un salarié, le retour à l'emploi, l'inaptitude),
- Comprendre le rôle des services de santé au travail dans la prévention des risques professionnels,
- Connaître les propositions d'accompagnement des services de santé au travail pour faciliter la reprise et le maintien en emploi.

PUBLIC

Chefs d'entreprise - Responsables du personnel, des ressources humaines - Responsables Qualité Hygiène Sécurité Environnement - Salariés ayant des missions d'animation et de relais de la sécurité santé au travail

PROGRAMME

- En amont : la prévention des risques professionnels
- Arrêt de travail : que dit la loi ?
 - Conséquences liées à un AT/MP ou arrêt maladie : contestation devant la Commission de Recours Amiable, le TASS
 - A quel type de contrat recourir pendant l'absence du salarié ?
 - Organisation du retour ou non dans l'entreprise (procédure de reclassement, adaptation, transformation de poste et inaptitude)
- Votre service de santé au travail vous accompagne
- Un temps pour l'échange

ORGANISATION

08h00-08h10 : accueil

08h10-09h30 : alternance d'exposés, d'exemples concrets et d'illustrations

09h30-10h00 : questions/réponses, échanges et interactivité entre les participants

INTERVENANTS

Me MERESSE, Avocate en droit du travail – CABINET MÉRESSE AVOCATS

Dr DESENDER, Médecin du travail – AIPVR

Dr MILLET-BARBE, Médecin du travail – AIPVR

LIEU

NOVOTEL Valence Sud
217 avenue de Provence
26000 VALENCE

[Itinéraire](#)

DURÉE

2 heures

INSCRIPTIONS

www.aipvr.com

TARIF

Prestation gratuite